

FONDS SOCIAL LYCEEN ELEMENTS POUR L'ATTRIBUTION

QUOTIENT FAMILIAL (ressources par jour et par personne) :
300 euros / mois
10 euros / jour

FOURNITURES SCOLAIRES	:	55 euros
TENUE DE SPORT (vêtements + baskets)	:	100 euros
TENUE DE VILLE : blouson	:	50 euros
vêtements	:	70 euros
chaussures	:	50 euros
CALCULATRICE	:	80 euros
TRANSPORTS SCOLAIRES		(aide sur facture)

PARTICIPATION A LA DEMI-PENSION

QUOTIENT FAMILIAL	POURCENTAGE DE L'AIDE
De 0 à 10 euros	100 %
De 10,01 à 11 euros	75 %
De 11,01 à 14 euros	50 %

Calcul d'attribution : montant de la demi-pension
- bourse nationale
= aide attribuée payée par la caisse de solidarité en fonction du quotient familial

PARTICIPATION AUX SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

Participation étudiée cas par cas

PARTICIPATION POUR MANUELS SCOLAIRES

QUOTIENT FAMILIAL	POURCENTAGE DE L'AIDE		
	SECONDE	PREMIERE (2)	TERMINALE (2)
De 0 à 10 euros	100 % du reliquat	100 % du reliquat	60 % du reliquat
DE 10,01 à 11 euros	75 % du reliquat	75 % du reliquat	75 % du reliquat
De 11,01 à 14 euros	50 % du reliquat	50 % du reliquat	50 % du reliquat

Calcul du reliquat = facture totale des manuels
- crédits alloués par la région lorraine (carte multipass)

- (1) *montant estimatif concernant le premier trimestre 2015/2016*
(2) *aide maximum compte tenu de la revente des livres de l'année antérieure estimée à 40 %*